



Motion de soutien de la CGT UFMICT aux camarades en grève

Montreuil, le 17 octobre 2022

Réunie le 12 octobre à Montreuil, la CE de l'UFMICT apporte son total soutien aux grévistes des raffineries.

Leur revendication d'augmentation des salaires de 10% est légitime au vu des profits de leurs patrons (18 milliards €).

La grève est un droit.

Rappelons qu'en 2010 la France a été condamnée par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) pour son recours illégal aux réquisitions.

Dans la Santé, faire la grève est un parcours du combattant puisque nous sommes déjà bien souvent en sous-effectif, alors raison de plus pour soutenir ceux qui ont le courage et la possibilité d'exercer réellement ce droit.

Les revendications sont celles de tous les travailleurs : toutes les grèves en cours ont pour revendication l'augmentation des salaires.

Nous appelons nos collègues à rejoindre ce mouvement le 18 octobre 2022.